



Vivre **Cau**

JUIN 2017

# Le Guilvinec

p.3/5

**Dossier**

Budget - travaux

p.6/7

**Animations de l'été**

p.8/9

**Vie locale**

p.11

**Une page d'histoire**

La pointe de Men Meur



# Editorial



Chers amis,  
Ce début d'année fut, en raison de l'affaire du Malamok, comme vous l'avez appris par voie de presse et par le document qui vous a été distribué, relativement houleux.

Ne tenant pas à relancer la polémique, je n'épiloguerai pas sur ce dossier.

Cependant, j'avoue m'être senti rasséréiné par l'aide apportée par la ville de Pont-L'Abbé, qui a bien voulu accueillir nos enfants au centre de Rosquerno pour les vacances de printemps et prendre également des inscriptions pour les mois d'été. Je tiens à rassurer les parents quant à la suite : une solution pérenne est à l'étude sur la commune.

Nous travaillons également à la remise en route de la structure pour accueillir les ateliers, et, dans un deuxième temps, les spectacles.

Un parfum de vacances flotte aujourd'hui dans l'air, et qui dit vacances dit aussi animations estivales. Vous en avez eu un aperçu lors de la Fête du Pesked. Celle-ci a drainé plus de 3000 visiteurs. Permettez-moi de remercier les associations qui y ont participé, et plus généralement, toutes celles qui au fil de l'année contribuent à l'animation de la commune. Je vous invite à prendre connaissance des manifestations qui vous seront proposées au fil de la saison dans les pages centrales de ce bulletin. Celui-ci, vous le verrez, a changé pour une présentation plus moderne et plus dynamique.

J'espère vous voir nombreux lors des moments festifs à venir, et vous souhaite à tous un très bel été.

Le Maire,  
Jean-Luc Tanneau

## Sommaire

### DOSSIER

Budget ..... p. 3-4

Urbanisme ..... p. 4

Travaux..... p. 5

ANIMATIONS..... p. 6-7

### VIE LOCALE

Entretien avec Michel Guirriec..... p. 8

Médiathèque ..... p. 8

Focus sur la SNSM ..... p. 9

Le CCVL..... p. 9

INFOS PRATIQUES ..... p. 10

UNE PAGE D'HISTOIRE..... p. 11

Magazine édité par la Mairie du  
Guilvinec, 33 Rue de la Marine,  
29730 Guilvinec  
Tel : 02.98.58.10.21  
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tanneau  
Rédaction : Claudia Durand  
Crédits photos : Mairie, Association  
L'homme et la mer, SNSM  
Conception et réalisation :  
SoHO! Conseil et design  
Imprimé en 2000 exemplaires  
par Imprimerie Tanguy - Pont L'Abbé  
Distribution : La Poste  
Si vous ne recevez pas le magazine de  
votre ville, vous pouvez contacter la  
mairie. Des exemplaires sont à votre  
disposition.



## Echange avec Daniel Le Balch, 1<sup>er</sup> adjoint, en charge des finances

*M. Le Balch, une question cruciale pour les Guilvinistes : quels seront les taux d'imposition pour l'année en cours ?*

DLB : Le Conseil municipal a décidé que les taux d'imposition des trois taxes resteraient inchangés par rapport à 2016, c'est-à-dire 13,20% pour la taxe d'habitation, 16,45% pour la taxe foncière sur le bâti, et 75,20% sur le non bâti.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la commune poursuit ses efforts pour ne pas recourir à une augmentation des impôts. Et ce depuis maintenant plus de 10 ans.

*Quelles ont été les décisions du Conseil concernant le budget primitif de la commune ?*

DLB : La section de fonctionnement s'équilibre à 3 058 646 € et le montant total des dépenses est en baisse par rapport à 2016. Quant aux recettes, elles se stabilisent principalement en raison de l'augmentation annuelle des bases d'impositions.

Ainsi, le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (soit l'autofinancement prévisionnel) est de 662 692,64 €, soit une hausse de 10% par rapport à 2016.

Cet autofinancement prévisionnel, ajouté à l'excédent constaté en 2016, a permis une nouvelle fois au conseil municipal de voter un budget d'investissement conséquent.

Les dépenses d'équipement représentent 46% des dépenses totales.

Les bons résultats obtenus sur les deux derniers exercices et les prévisions à la hausse de l'autofinancement pour 2017 confirment le financement des investissements par l'épargne nette.

Le montant total des dépenses d'équipement brut s'élève donc à 2 172 000 €, soit un montant par habitant de 750 € (la moyenne de la strate départementale en 2016 était de 255 €), auquel il faut ajouter le remboursement de la dette (capital) pour un montant de 196 000 €.

L'autofinancement est la source principale de financement des investissements. Nos projets ont également reçu des subventions importantes (24% de leur montant total).

*Quel est le niveau d'endettement de la commune ?*

DLB : Elle est faiblement endettée. Au 1er janvier, la dette s'élevait à 2 594 000 €, ce qui donne une capacité de désendettement de 3,3 années, correspondant à la moyenne départementale et en deçà de la moyenne nationale. Si je devais faire un bilan de mi-mandat, je dirais que notre capacité d'autofinancement a augmenté.

*Une dernière question M. Le Balch : l'assainissement sera transféré à la communauté de communes au 1er janvier 2018. Que pouvez-vous nous dire quant au budget 2017 de celui-ci ?*

DLB : Il est en pleine santé, tant en fonctionnement, qui s'équilibrait en 2016 à 631 800,82 €, qu'en investissement (1 264 741,83 € à l'équilibre en 2016). Nous avons décidé que les dépenses d'investissement 2017 seraient consacrées aux opérations suivantes :

- remplacement du dernier module des membranes de la station d'épuration (213 500 €)
- réalisation des schémas directeurs d'assainissement dans le cadre du PLU (50 000 €)
- réfection de la rue de la Grève Blanche suite aux travaux d'assainissement et travaux de réduction d'eaux parasites (614 500 €)

L'ensemble de ces opérations seront autofinancées, et le budget sera à l'équilibre fin 2017. C'est donc sereinement que s'opérera le transfert de compétence à la CCPBS.

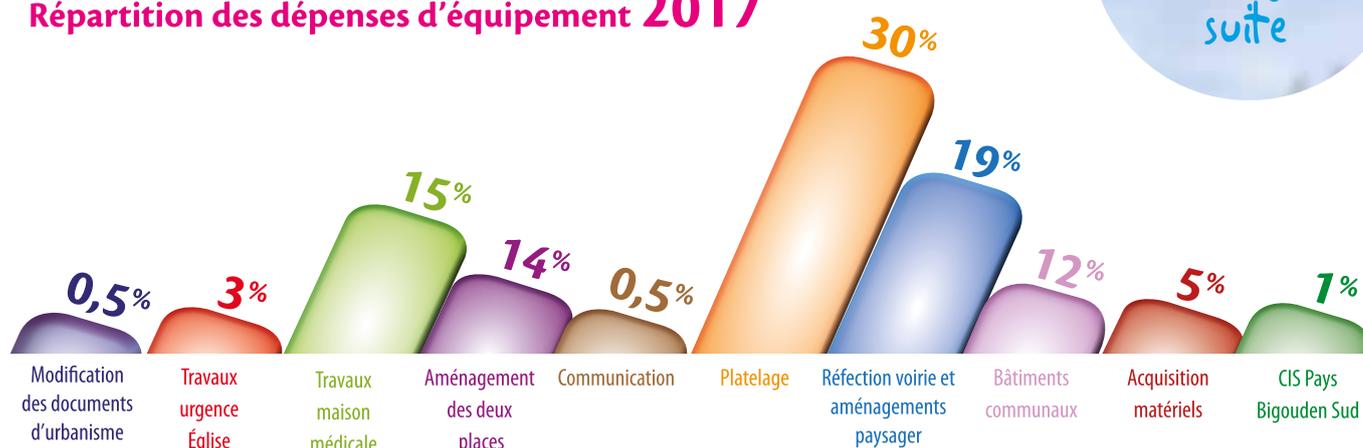
### RECETTES 2017 PRÉVISIONNEL

Atténuation de charges :	1%
Produits des services :	5%
Impôts et taxes :	37%
Dotations de l'État et subventions :	12%
Revenus des immeubles :	2%
Autofinancement :	27%
Subventions accordées :	11%
Emprunt :	3%

### DÉPENSES 2017 PRÉVISIONNEL

Charges à caractère général :	13%
Charges de personnel :	23%
Autres charges de gestion courante :	12%
Intérêts de la dette :	2%
Remboursement du capital de la dette :	4%
Dépenses d'équipement :	46%

## Répartition des dépenses d'équipement 2017



## l'Urbanisme - PLU

## Un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour le Guilvinec

Le conseil municipal a pris la décision, fin 2014, de réviser son PLU, approuvé en 2008 et modifié plusieurs fois. En effet, la réglementation en matière d'urbanisme et le cadre supra-communal ont beaucoup évolué. Le PLU se doit d'être mis en conformité avec ces nouvelles prescriptions.

En particulier, les lois dites « Grenelle » (d'Engagement National pour l'Environnement) ont renforcé le volet environnemental des PLU. Et la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) a rappelé la nécessité **de lutter contre la consommation d'espace**. Le PLU doit aussi être mis en compatibilité avec **l'application actuelle de la loi Littoral**, qui s'applique sur l'ensemble du territoire communal.

## Des travaux de révision découpés en plusieurs phases

- Une **première étape**, celle du **diagnostic**, a eu lieu entre octobre 2015 et janvier 2016.

Ce diagnostic a permis de définir les grands enjeux en termes d'aménagement et d'orienter les choix pour le développement de la commune. Les résultats de ce diagnostic seront consultables. C'est au regard de celui-ci que des enjeux seront définis et exprimés dans le PADD (voir ci-dessous).

- Une **deuxième étape** correspondait à la mise en place du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui traduit le projet 'politique' des élus de la commune. Ce PADD expose les intentions de la municipalité pour les prochaines années. Elaboré entre février et juin 2016, il a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal le 1er juillet 2016.

- **La 3ème phase** consiste maintenant à traduire réglementairement les orientations définies dans le PADD dans un **règlement graphique** ('plan de zonage'), un **règlement écrit**, ainsi que dans des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui viendront encadrer l'aménagement de certains secteurs.

## Les habitants associés au projet

La population est invitée à participer au projet de révision du document d'urbanisme pour permettre de faire remonter ses remarques et ses opinions d'intérêt général pour la commune.

Ainsi, différents modes d'information et de concertation sont mis en œuvre :

- une **information régulière** sera donnée dans le bulletin communal, et une page est consacrée à l'avancement du dossier sur le site internet de la mairie [www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com). Le PADD peut être consulté en ligne, ou demandé en mairie au format papier ;
- un **registre/cahier d'observations** est mis à disposition du public à la mairie, au service de l'urbanisme.
- une **réunion publique sera organisée le moment venu** (elle sera annoncée dans la presse locale et sur le site internet de la mairie, ainsi que par voie d'affichage en mairie et dans les espaces de proximité).

# Un tour d'horizon des travaux de voirie

La voirie est un lieu de partage entre véhicules et piétons. Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité des piétons, divers travaux sont réalisés au cours de cette année :

- Allée de Kergoz, entre la rue Pablo Néruda et la rue du Château :
  - aménagements des trottoirs afin de sécuriser l'accès au collège et au manoir de Kergoz.
  - rétrécissement de la chaussée dans sa partie basse avec un alternat de circulation pour ralentir la vitesse des véhicules.
- Rue Colonel Fabien et rue du 8 mai 1945 :
  - rénovation complète de la chaussée et travaux partiels de trottoirs.
- Partie nord de la rue du Château : en projet, travaux de réaménagement de trottoirs et de passage piétons, afin de renforcer la sécurité des usagers, notamment au niveau de l'école Jean Le Brun
- Rue du Château : en projet, réaménagement du carrefour avec la rue de Rufoligou, afin d'améliorer la visibilité.

## La rue de la Grève Blanche

C'est le plus important chantier de voirie, tant par sa longueur que par la nature des travaux : enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, rénovation de l'éclairage public et installation de lampes LED, rénovation du réseau d'assainissement, du réseau d'eaux pluviales et des branchements d'eau potable, réfection de la voirie, aménagement paysager. La rue de la Grève Blanche et la rue Gabriel Péri représentent 600 mètres de voies. La totalité de la rue sera rendue à la circulation début juillet. Il restera à ensemercer les places de parking après l'été.

## La place du jeu de boules

Le cœur de ville bénéficie désormais d'une nouvelle entrée digne de ce nom. Ainsi, le port de pêche s'ouvre sur la ville par la rue de l'Eglise dont les abords ont été complètement réaménagés.

D'un côté, le jeu de boules a été entièrement refait, à la grande satisfaction des boulistes. De l'autre côté, une placette a remplacé l'ancien parking. Ce nouvel espace est destiné à recevoir terrasse commerciale, producteurs locaux en soirée et animations diverses. L'ensemble agrémenté de plantations et de bancs incite à la détente et à la flânerie. De nouvelles toilettes ont également été installées à proximité du jeu de boules.

## Le platelage

Le platelage de la Grève Blanche sera bientôt de nouveau accessible au public.

C'est un matériau composite, à base de plastique recyclé, qui a été choisi pour le nouvel aménagement, il est garanti pour sa longévité.

Les travaux de reconstruction du platelage ont commencé début mai. La technique retenue est celle d'une démolition progressive de l'existant, suivie aussitôt de la mise en place de la nouvelle structure. Ainsi, les travaux se limitent, dans la mesure du possible, à l'emprise du platelage actuel afin préserver la dune au maximum. L'opération de reconstruction est conduite avec la collaboration d'une consultante en patrimoine naturel, chargée de dresser l'inventaire de la flore sensible de l'espace dunaire et de définir les mesures environnementales à mettre en œuvre avant et pendant les travaux. Le platelage, complètement réaménagé, sera rendu au public à la mi-juillet, pour le plus grand plaisir des promeneurs.



# Les Animations de

**Mercredi 19 juillet**

## Braderie

Ancienne EAM, rue Emile Zola

**De 10 h à 16 h 30 - Entrée gratuite**

Org. : Secours Populaire

**Dimanche 23 juillet**

## Festy Beach

Aquagym avec Aquazen

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie

**Lundi 24 juillet**

## Concert de harpe celtique

Nolwenn Arzel - Musiques celtiques traditionnelles

Chapelle Saint-Trémeur

**De 19 h à 20 h 30 - Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans**

**Jeudi 27 juillet**

## Concert de musique perse

Ensemble Influences - Viole de gambe, violon, luth, percussions

Chapelle Saint-Trémeur

**De 18 h 30 à 20 h**

Au chapeau

**Vendredi 28 juillet**

## Estivales

Soirée fest-noz gratuite : Balafen / Bagad An Dreizherien / Spoum - Restauration et buvette sur place

Parking de la Petite Sole

**À partir de 19 h**

Org. : Mairie

**Dimanche 30 juillet**

## Festy Beach

Animation Hula-hoop avec Lib-Fit

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie

**Lundi 31 juillet**

## Concert guitare - flûte

traversière - percutrum barytar

Duo Arrin

Chapelle Saint-Trémeur

**De 18 h 30 à 20 h**

Au chapeau

**Vendredi 4 août**

## Estivales

Soirée rock celtique gratuite : Jack Coven Whores / Sons of O'Flaherty - Restauration et buvette sur place -

Parking de la Petite Sole

**À partir de 19 h**

Org. : Mairie

**Vendredi 23 juin**

## Fête de la Musique

Bagad An Dreizherien - Grande scène : Linoléum (reprises de Téléphone) / Side (reprises rock années 80-90 : AC-DC, Police...)

- Petite scène : Mick et Nar / Paul Conibear.

Place de la Poste

**À partir de 18 h 30 - Gratuit**

Org. : Mairie

**Vendredi 7 juillet**

## Crêpes en musique

Animation musicale gratuite, vente de crêpes

Parking de la Petite Sole

**À partir de 18 h**

Org. : Comité de jumelage Sévrier

**Dimanche 9 juillet**

## Pardon de Saint-Trémeur

**10 h** : Bénédiction de la Mer. Procession

**10 h 30** : Grand-messe

Chapelle Saint-Trémeur

**Dimanche 9 juillet**

## Festy Beach

Animation sauvetage sur la plage avec l'ASSB

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie

**Dimanche 9 juillet**

## Concert de flûtes à bec

Duo Tekie - Musiques celtiques traditionnelles

Chapelle Saint-Trémeur

**De 17 h à 18 h 30**

Au chapeau, au profit de la recherche contre la mucoviscidose

**Vendredi 14 juillet**

## Feu d'artifice

Suivi d'une retraite aux flambeaux -

Souper marin et bal populaire animé par Yvon Landoas

Parking du Malamok / Pont du Guilvinec-Léchiagat

**A partir de 19 h - Entrée gratuite**

Org. : Mairie du Guilvinec / Mairie de Treffogat / TGVFC

**Samedi 15 juillet**

## Promenades en mer

Digue ouest

**À partir de 14 h**

Org. : TGVFC

**Samedi 15 juillet**

## Fête du Travailleur bigouden

Souper marin - Concert gratuit

Parking de la Petite Sole

**À partir de 19 h**

Org. : PC section Guilvinec

**Dimanche 16 juillet**

## Festy Beach

Animation zumba avec Nyves Allier

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie

**Lundi 17 au  
lundi 24 juillet**

## Tournoi de tennis

Ouvert à tous les joueurs licenciés

Stade Amédée Biguais

Org. : Tennis-club

**Mardi 18 juillet**

## Concert de guitare classique

Raphaël Charrier - Musiques traditionnelles d'Espagne et d'Amérique du sud

Chapelle Saint-Trémeur

**De 18 h 30 à 20 h**

Au chapeau



# l'été

## Samedi 5 août

### Sandball

Plage de la Grève blanche

**À partir de 12 h - Inscription : 2 €**

Org. : Handball Club Bigouden

## Dimanche 6 août

### Festy Beach

Animation relaxation avec Anao Yoga

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie

## Dimanche 13 août

### Festy Beach

Animation Holi Beach avec GV mettre le son

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie

## Dimanche 13 août

### Beach Soccer

Plage de la Grève Blanche

**De 13 h 30 à 19 h - Inscription : 10 €**

**par équipe**

Org. : Mairie

## Dimanche 14 août

### Concert des vieux tourets

Yvon Landoas / Paul Conibear

Plage de la Grève Blanche - Petite

restauration et buvette sur plac

**À 19 h - Gratuit**

Org. : GV mettre le son

## Samedi 15 août

### Troc et puces

Stade Amédée Biguais

**À partir de 9 h - Entrée 1,50 €**

Org. : Amicale des pompiers

## Dimanche 16 août

### Concert guitare et bandonéon

Duo Silb

Chapelle Saint-Trémeur

**De 18 h 30 à 20 h - 10 €, gratuit**

**moins de 12 ans**

## Vendredi 18 août

### Estivales

Soirée irlandaise gratuite : Skyfleet / Aran

- Restauration et buvette sur place

Parking de la Petite Sole

**À partir de 19 h**

Org. : Mairie

## ET AUSSI :

### Expositions :

- L'ankou, l'Enfer ou le Paradis - Chapelle

Saint-Trémeur - **Du 2 juillet au**

**17 septembre**

- Maurice Labbé - Exposition de

peintures - Abri du Marin - **Du 8 juillet**

**au 3 septembre**



## Mardi 8 août

### Concert trompette

Jean-Jacques Petit

Chapelle Saint-Trémeur

**De 18 h 00 à 20 h**

Au chapeau

## Mercredi 9 août

### Braderie

Ancienne EAM, rue Emile Zola

**De 10 h à 16 h 30 - Entrée gratuite**

Org. : Secours Populaire

## Vendredi 11 août

### Braderie

Rues de la Marine et adjacentes

**De 9 h à 19 h - Entrée gratuite**

Org. : Union des commerçants

## Vendredi 11 août

### Estivales

Soirée latino gratuite : Juanito Fuentes

and Co / Chili Con Carno

Restauration et buvette sur place

Parking de la Petite Sole

**À partir de 19 h**

Org. : Mairie

## Samedi 12 août

### Fête de la Mer

Promenades en mer, cochon grillé, bal

populaire gratuit

Parking de la Petite Sole

**À partir de 14 h**

Org. : TGVFC



## Dimanche 20 août

### Festy Beach

Animation Pilates avec Nyves Allier

Plage de la Grève Blanche

**De 11 h à 12 h - Gratuit**

Org. : Mairie



## Président du festival photo

# Michel Guirriec, l'homme et la mer

### *M. GUIRRIEC, comment est née l'idée de ce festival ?*

MG : Elle est née en 2011 d'une volonté de la municipalité d'alors : créer sur la commune un événement qui serait en lien avec sa vocation maritime. En 2013, une association prend le relais.

### *Et quel en était l'objectif ?*

MG : L'objectif était (je pourrais dire « est », car il est toujours d'actualité) d'élargir la vision des habitants et des visiteurs sur les activités maritimes à travers des approches diverses : les relations de l'homme à la mer, ici et ailleurs, hier comme aujourd'hui - mer nourricière, mer espace de travail, espace de loisirs, de sports ou de rêverie...

Le deuxième objectif était d'offrir l'art aux yeux de tous en sortant les expositions de leurs lieux confinés habituels. En plein air, le festival est accessible à tous et totalement gratuit.

### *Que pouvez-vous nous dire sur l'édition 2017 ?*

MG : Au delà des têtes d'affiche, du mélange des genres, des époques, des générations, le festival off - qui accueille les collègues, le lycée maritime et six photographes hors programmation - se déroule pour la première fois aussi à ciel ouvert.

Le festival poursuit aussi son œuvre de passeur de mémoire. Soixante photos anciennes sont exposées à l'Abri du Marin, et six

grandes bâches sont installées sur l'église paroissiale. Toutes ces photos veulent illustrer la vie du port à travers ses hommes, ses bateaux, ses traditions, comme celle de la Fête de la Langoustine avant-guerre. Le festival sera aussi ponctué de quelques manifestations : deux marathons photos et deux séances de projection.

### *Comment parvenez-vous à financer ce festival ?*

MG : Comme je vous le disais tout à l'heure, c'est un événement entièrement gratuit, il ne génère donc pas de profits. C'est pourquoi le soutien de nos partenaires publics et privés, et de nos adhérents, est essentiel pour sa mise en œuvre. Sa pérennisation dépend de la bonne volonté de chacun. Financeurs privés (entreprises et particuliers), financeurs publics (Région, Département, CCPBS, commune du Guilvinec), l'association de tous est nécessaire, et c'est grâce à leur mobilisation que le festival peut continuer.

Pour plus de renseignements et pour soutenir le Festival L'Homme et la Mer, rendez-vous sur : [www.festivalphotoduguilvinec.bzh](http://www.festivalphotoduguilvinec.bzh)

## Médiathèque

Vous pouvez désormais consulter le catalogue de la médiathèque, que vous y soyez abonnés ou pas, sur notre site web [www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com).

Si vous êtes abonnés, il vous est possible en plus de consulter l'historique de vos prêts et vous renseigner sur votre abonnement (expiration, dates de retour de vos emprunts...). Les abonnés de la médiathèque ont également accès aux ressources numériques de la Bibliothèque du Finistère : accès à plus de 800 revues, vidéos, musiques, site d'auto-formation.



## Tarifs 2017 :

Pour rappel,  
voici les tarifs des abonnements annuels  
(de date à date) :

Individuel **enfant** : 5,30 €

Individuel **adulte GV** : 10,60 €

Individuel **adulte extérieur** : 16,20 €

**Famille GV** : 19,10 €

**Famille ext.** : 24,30 €



SNSM



**Avec déjà près de 20 interventions réalisées sur les 4 premiers mois de l'année et une activité nautique saisonnière qui débute, 2017 s'annonce très chargée pour tous les bénévoles de l'antenne SNSM du Guilvinec.**

La station reste soudée, comme au plus beau jour de sa création en 1902, et s'est vue notamment renforcée au 1<sup>er</sup> trimestre par l'arrivée de nouveaux sauveteurs en mer, motivés comme jamais pour intégrer l'équipage du canot tout temps SNS 099 « MEN MEUR », piloté par son patron Etienne LARZUL.

Sous la responsabilité de leur président, Mr Luc STEPHAN, tous les membres de la station travaillent donc d'arrachepied pour maintenir au plus haut niveau d'exigence leurs qualifications et répondre ainsi présents à toutes les sollicitations du CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage).

Et le programme de leur entraînement est dense : exercices de recherche en mer (de jour comme de nuit), hélitreuillages en coordination avec la sécurité civile de Pluguffan et leur célèbre hélicoptère « DRAGON 29 », remise à niveau pour les premiers secours à bord, .....

Malgré leur adhésion sans faille à cette mission de service public, le bon fonctionnement de la station et le maintien en condition opérationnelle du « MEN MEUR », dont le prochain carénage de mi-vie devrait être programmé d'ici 2 à 3 ans, dépendent quasi-exclusivement de la générosité de ses bienfaiteurs, partenaires et donateurs privés.

Dans ce cadre, et avec le renfort des stations du Sud Finistère, une « Journée de la SNSM », avec balades en mer, vente d'articles promotionnels et repas-animé sur place, est organisée cet été. Tous les bénéfices seront reversés à la station du Guilvinec.

Rendez-vous à tous, le 29 juillet 2017 au niveau du ponton de la SNSM (avenue du port), pour un baptême à la mer inoubliable à bord du « MEN MEUR »... Venez nombreux !

**Station SNSM du Guilvinec**  
**Rue de la Pointe, 29730 TREFFIAGAT**

## Le CCVL

Le Comité Consultatif de la Vie Locale est un espace de dialogue entre les élus et les Guilvinistes. Son objectif est de consulter les habitants afin d'aider le conseil municipal dans ses prises de décisions. Toutes initiatives, suggestions ou propositions de la part de ses membres sont également les bienvenues. Le CCVL réunit 24 personnes : 8 élus et 16 citoyens (habitants, représentants d'associations ou professionnels exerçant au Guilvinec, à partir de 18 ans). Suite à l'appel à candidature, ses membres sont désignés pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois. Le CCVL se réunit environ quatre fois par an pour débattre des questions à l'ordre du jour. A l'issue de la réunion, l'avis du CCVL est transmis au Conseil municipal.

Le mandat actuel arrive à échéance. Vous pouvez postuler jusqu'au 30 septembre au moyen du coupon ci-contre, à retourner à :

**Mairie du Guilvinec**  
**33, rue de la Marine - 29730 LE GUILVINEC**

Davantage d'informations ? Contactez le 02 98 58 38 28

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

AGE.....

Je souhaite m'inscrire en tant que :

- Habitant (e)
- Professionnel (le)
- Représentant (e) de l'association.....

Ancienneté au Guilvinec : .....

## Infos pratiques

### Défrichage / désherbage

Depuis le 1er janvier, l'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytopharmaceutiques. Cette disposition de l'article 68 de la Loi de transition énergétique s'impose à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics. Elle s'applique aux espaces verts, aux promenades, aux forêts et à la voirie. Les services techniques ne pouvant satisfaire à l'entretien de l'ensemble des voies communales comme c'était le cas auparavant, les habitants sont invités à entretenir eux-mêmes les abords de leur propriété.

### Nids de frelons :

A partir du mois de mars et jusqu'à juin, vous pouvez observer des nids primaires généralement situés à moins de trois mètres de hauteur. Ils sont de la taille d'une orange. Vérifiez les endroits abrités de la pluie et du vent (sous les tables de jardin, les corniches de toit, les abris de jardin, etc.) Les nids secondaires, plus gros, sont bâtis à partir de juin, en hauteur mais aussi parfois près du sol. Méfiance !

Avec la tombée des feuilles en automne, les gros nids sont visibles. À partir de septembre, les nouvelles reines partent s'abriter pour passer l'hiver. Le nid de l'année est voué à disparaître naturellement avec le reste de la colonie.

En cas de doute, contacter la mairie au 02.98.58.10.21



Bienvenue à

### Nouveau : un panneau d'informations

Vous l'avez sûrement vu : un panneau d'informations communales a été installé sur la nouvelle placette rue Jacques de Thézac. Il est destiné à vous communiquer des informations succinctes, que vous pourrez étoffer en vous renseignant auprès de la mairie ou via le site internet. Pour les possesseurs de smartphones, une application est disponible au téléchargement :

recherchez CentoLive sur votre store, c'est gratuit ; il vous suffit juste de mettre Le Guilvinec dans vos favoris et le tour est joué, les informations sont désormais directement consultables sur votre smartphone.

## Nouveaux Commerces

Le **Comptoir des Gourmets** vous propose spécialités bretonnes, biscuits, confiseries, conserves, bières...  
Ancienne SOCOPAF, Quai d'Estienne d'Orves

**Psy-chic** : tatouages et piercings  
Ancienne CAF maritime, 62, rue de la Marine

**A l'aise Breizh** : vêtements, déco et linge de maison très BZH !  
30, rue de la Marine



## Etat-civil

### Naissances

Lenzo ROULLIN  
Titanie LÉCOLLE  
Amaëlle ALI BACO  
Pia BOURHIS  
Louise NÉDÉLEC

### Mariages

Julien DURAND et Anaëlle LE COSSEC  
David RAGUENEZ et Julie CLONERY  
Mikaël KERVEVAN et Erika EXPOSITO

### Décès

BILLANT veuve HENRY Marie-Louise  
PÉHOSE veuve HENNEBIQUE Alice  
TANNEAU épouse TANNEAU Anne, Marie  
LE LOCH veuve THOUROUDE Lucienne  
CORÉ épouse BÉNARD Laurence  
GUICHAVOI André  
CHARLOT René  
BATTIN Paul  
PERHERIN épouse LE DRÉZEN Marie  
QUINIOU Philomène  
TANNEAU Eugène  
LOYANT épouse GUILLOIX Simonne



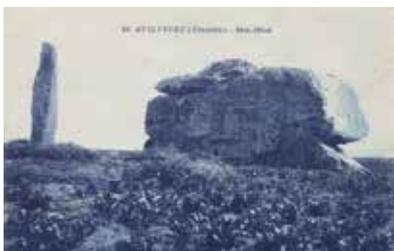
Entrée de  
Ker Men Meur

# HISTOIRE de la pointe de Men Meur

La pointe de Men Meur a de tout temps intrigué les hommes. Son gros rocher (Men Meur) a sans doute été associé à un culte préhistorique puisqu'à côté se trouvaient deux menhirs, un dolmen et une allée couverte (aujourd'hui disparue). Il a été un repère pour les navigateurs, sans doute dès l'Antiquité, avant d'être blanchi régulièrement par la Marine pour servir d'amer.

La palue du Guilvinec et la pointe de Men Meur faisaient à l'origine partie de la seigneurie de Kergoz, qui recouvrait pratiquement toute l'actuelle commune du Guilvinec. En 1894, le mareyeur Henri Emile LE CORRE achète la Pointe de Men Meur au dernier héritier des seigneurs de Kergoz, Pierre Auguste CILLART DE KERMAINGUY, en vue de créer un vivier à crustacés entre la pointe et l'îlot du Hérisson. Le vivier ainsi que la maison attenante du gardien sont construits en 1895, suivis en 1903 d'une ferme avec une étable et une basse-cour en vue de rentabiliser les palues attenantes, puis d'un verger-potager. Afin d'arroser le jardin, deux puits sont creusés et une éolienne installée. Le domaine commence à être planté de cyprès et de pins maritimes, et est entouré de murs grâce à la carrière

de granite existant sur place, granite qui servira également à la construction de la première cale du port, la « cale Kozh », et à celles de nombreuses maisons du Guilvinec.



La roche et le menhir de Men Meur



Gildas et son grand-père Emile

Le fils LE CORRE, Emile, passionné de dessin et de jardins, crée un jardin d'agrément paysagé, suivant la mode de l'époque, et densifie les plantations en utilisant des plantes exotiques inconnues jusque-là et résistant aux embruns (Atriplex, Pittosporum,

Tamaris), protégées par des talus. Lors de son mariage en 1911, il fait construire la villa par l'entreprise LE MOIGNE de Pont L'Abbé. La propriété prend le nom de Ker Men Meur (la maison du gros rocher). Les vieux marins la surnomment « Ar maner ruz » (le manoir rouge), à cause de sa couleur ; ils se moquent en disant: « Mab Ar C'horr a zo sod-peil da lakaad e zi e-barz ur plas pelec'h 'zo ar mor tro-war-dro ha karrigi ! » (le fils LE CORRE est complètement fou de mettre sa maison dans un endroit où il y a la mer tout autour et des rochers !). Plus tard, les Guilvinistes la surnommeront « le château de Corbouc » en référence à la longue barbe et à la forte personnalité d'Emile LE CORRE. Dans les années 1920, un court de tennis y est installé, et de nombreux massifs fleuris sont créés - iris, narcisses, œillets, ainsi qu'une pergola de rosiers grimpants - à l'initiative de la femme d'Emile, Ellertine.

Le domaine sera occupé par l'armée de l'air allemande en 1940, qui y installe la Kommandantur. La famille LE CORRE est expulsée et relogée au 1er étage de l'actuelle mairie. Le jardin sera saccagé, les massifs protégeant des embruns coupés, les talus arasés, les branches basses des cyprès élaguées. Des baraquements seront construits ainsi que deux blockhaus. Les murs seront percés de meurtrières à espaces réguliers.

Après la Libération, Emile LE CORRE récupère le domaine et le remet progressivement en état, installant une roseraie à l'emplacement de l'ancien tennis et replantant inlassablement des arbustes pour se protéger des embruns jusqu'à sa mort en 1976. Il transmet sa passion du jardin à son fils Luc et à ses filles, Christanne, France et Ellertine, puis à ses petits enfants, Gaëlle et Gildas (qui en fera son métier en devenant paysagiste). A la mort de Luc LE CORRE en 2015, les petits-enfants reprennent le flambeau en s'installant à Ker Men Meur, et en poursuivant inlassablement la mise en valeur du domaine créé par leurs ancêtres.

**Merci à Gildas LE CORRE**

BRETAGNE<sup>BE</sup>

FESTIVAL PHOTO DU GUILVINEC

# L'HOMME ET LA MER

7<sup>e</sup> EDITION

2 JUIN - 30 SEPTEMBRE 2017



Photo : © Valentin Figueras